



Resiliation formation elearning cogefi

Par **ritaker**, le **22/11/2012** à **19:31**

bonjour

je suis inscrit depuis le 15 octobre 2012, j'ai verse
200 e de frais d'inscription et un 1er mois a 300 e en novembre. Je souhaite résilier mon
contrat du a un changement de mon statut au pôle emploi donc passer d'argent pour financer
la formation.

comment résilier la formation sans leur devoir les frais de formation ? , dois je leur signaler
mon changement de statut a pôle emploi!?

merci par avance